



Prévention spécialisée en danger !!!

Appel à la mobilisation des salariés des associations :
ADS, MONTJOYE, SPI, ADSEA 06 et la Fondation ACTES ... non syndiqué(e)s et
syndiqué(e)s le 18 juin 2010 à 18h devant la sculpture de Bernar Venet au
parking Sulzer quai des États-Unis à Nice

Notre département est devenu un « Laboratoire d'expérimentation » ...
... en matière de politiques sociales et éducatives!!!!

Le Président du Conseil Général 06 réoriente subtilement la politique d'action sociale de notre département sans concerter certains élus politiques (Maires, Conseillers Généraux...). Ces décisions vont entrainer le démantèlement de l'action sociale sur notre département et met en danger notre éthique, nos pratiques éducatives, le public avec lequel nous travaillons, nos emplois... Aucun secteur du social et du médico-social n'est épargné (AED, AEMO, MECS, CHRS, formation, Prévention Spécialisée...)

La Prévention Spécialisée est « au cœur des préoccupations » du C.G. 06. Cette intervention éducative bien spécifique (libre adhésion, non mandat, anonymat, non institutionnalisation mené sur un quartier à partir du travail de rue) va subir, dès septembre 2010, une réorientation et une réorganisation de son intervention. Cela a pour conséquence la disparition de 66 éducateurs sur les 22 quartiers du département sans aucune prise en compte des besoins constatés sur le terrain.

Les directions de nos associations ont été convoquées le 6 mai et le 8 juin 2010 pour qu'on « les informe » ou plutôt qu'on leur impose le nouveau cadre d'intervention de la Prévention Spécialisée sur le département.

- ❖ « Rattachement » des équipes de Prévention Spécialisée aux collèges
- ❖ 33 collèges retenus selon un taux d'absentéisme. (à partir de quels critères ?)
- ❖ 2 éducateurs par collège alors que « les décideurs » suppriment des milliers de postes dans l'Éducation Nationale chaque année
- ❖ Plus d'appel à projets, mais une convention pour cinq ans avec une possibilité pour les équipes d'être déplacées à chaque rentrée
- ❖ Baisse des budgets de 10% à compter de janvier 2011

Une intervention précipitée dès septembre 2010, afin de lutter contre l'absentéisme sans réelle réflexion de fond prenant en compte la spécificité de la Prévention Spécialisée et des actions éducatives menées depuis de nombreuses années sur chaque secteur...

Beaucoup de questions se posent quand au projet politique du Conseil Général 06 de réorganiser la Prévention spécialisée autour des collèges afin de lutter contre l'absentéisme scolaire. Le besoin de soutenir les jeunes en difficultés au sein des collèges est important, mais cela justifie-t-il la disparition des éducateurs sur les quartiers?

Quel sera le contenu de cette convention ? Quels liens avec les Contrats de Responsabilité Parentale ? Un contrôle supplémentaire sur les jeunes et leur famille ? Comment maintenir les fondements et les spécificités de la Prévention Spécialisée ? Quelles modalités d'évaluations ? Quelle autonomie pour les associations ? Quelles répercussions sur nos emplois ? Comment pérenniser un accompagnement en sachant qu'à chaque rentrée scolaire les équipes seront peut-être déplacées ?

La Prévention Spécialisée se doit de rester une action menée à partir d'un territoire, d'un quartier (et non de l'institution scolaire) en direction des jeunes et en partenariat avec les habitants, les partenaires associatifs de ce quartier...

Habitants du département, Élus Politiques, Associations, Institutions...

Nous vous alertons de la dérive de la politique sociale de NOTRE département !!!

Faisons circuler les informations, solidarisons-nous inter-associations syndiqué(e)s et non syndiqué(e)s, pour défendre nos postes, nos valeurs du travail social et notre éthique